

Service phytosanitaire fédéral SPF

Demande d'une lettre officielle d'autorisation pour l'importation ou le déplacement			
 □ d'organismes nuisibles particulièrement dangereux □ de terre et substrats de culture □ de végétaux et parties de végétaux interdits (sans passeport ou certificat phytosanitaire) 			
Veuillez noter que le temps de traitement de votre demande peut atteindre trois semaines.			
Conformément à l'ordonnance sur la santé des végétaux (OSaVé, RS 916.20), l'importation en Suisse d'organismes nuisibles particulièrement dangereux et de certaines marchandises est interdite pour des raisons phytosanitaires. Une lettre officielle d'autorisation peut être demandée à des fins scientifiques et pour l'utilisation dans des systèmes fermés selon l'ordonnance sur l'utilisation confinée (OUC, RS 814.912).			
Description de la marchandise et quantité importée (pour les organismes : nom scientifique et classification taxonomique):			
2. Pour les organismes : plasticité génétique (p. ex. existence de souches, races et éventuellement leurs caractéristiques; les données concernant les possibilités de lutte sont d'une importance particulière, si elles peuvent être modifiées par de telles caractéristiques):			
Région d'origine, présence (propagation géographique) (pour les organismes : exigences liées au climat):			
4. Description de l'utilisation du matériel et du déroulement des recherches:			

5.	5. Emplacement et description du site où le matériel sera manipulé :			
Organismes: classification de l'organisme et de l'activité au sens de l'OUC? Sous quel numéro l'activité est-elle enregistrée à l'Office fédéral de l'environnement? (ECOGEN):				
6.	Pour les organismes : Spectre des plantes-hó occasionnelles; données particulières telles q			
7.	 Importance phytosanitaire (l'organisme en question est-il considéré comme un organisme nuisib dans son pays d'origine ou dans d'autres pays ?): 			
8.	Fournisseur (adresse postale):			
9.	Données relatives au transport : a) comment? (p. ex. par avion) b) quand? (approximativement) c) type de conteneurs (informations par rapport à la sécurité, emballage triple) et évent. matériel utilisé pour nourrir les plantes:			
10	10. Références bibliographiques pertinentes (en particulier pour les pts 3 et 6; le cas échéant, joindre			
10.	des extraits pertinents, notamment si elles proviennent de publications difficiles à obtenir):			
11. Adresse postale, téléphone et e-mail du requérant:				
12.	Ev. référence facturation:			
Lieu	u et date :	Signature : (électronique acceptée)		

Envoyer à : Service phytosanitaire fédéral SPF, OFAG, Schwarzenburgstrasse 165, 3003 Berne phyto@blw.admin.ch